

Commission JUGES
Région Bourgogne Franche Comté
20 rue Mégevand 25041 BESANCON CEDEX
☎ 03 81 25 28 12

Révéler la passion qui vous anime

Objet :
Examen juges GF - 6^{ème} degré

Copie à :
Marc LECHENNE
Annie FLENET
Nicole GRILLOT

Destinataires :

Responsables des juges des Associations BFC

Besançon,
Le 09 Février 2018

Chers Amis,

La commission **JUGES BFC** a programmé une session d'examen

JUGE 6^{ème} degré
PARTIE PRATIQUE SUR VIDEO

Elle se déroulera

Samedi 09 Juin 2018 8 h 30
Centre Diocésain – 20 Rue Mégevand – BESANCON
Le code du parking vous sera communiqué ultérieurement

- 1 règlement de 33.00 € ordre COMITE REGIONAL FSCF BFC OU PAR VIREMENT BANCAIRE

La feuille d'inscription accompagnée des documents devra être retournée à

COMITE REGIONAL FSCF BFC -
Examens JUGES GF
20 Rue Megevand 25041 BESANCON CEDEX

Pour le 08 avril 2018 DERNIER DELAI

ATTENTION ! SEULS LES JUGES QUI ONT REUSSI L'ECRIT du 03 Février 2018 PEUVENT S'INSCRIRE POUR PASSER LA PRATIQUE SUR VIDEO ainsi que celles et ceux qui doivent repasser une ou deux épreuves pratiques

Merci de votre collaboration et salutations amicales et sportives.

Pour la Commission JUGES
Marie France JUNOD

Une connaissance de l'écriture symbolique des éléments cotés est impérative

Les candidats noteront à chaque agrès sur vidéo :

- **Deux** mouvements 6^{ème} pour l'établissement des deux notes de base qui seront expliquées par les responsables
- **Cinq** mouvements 6^{ème}

En cas de doute sur la prise en compte d'une EC ou d'une Difficulté 6^{ème}, le candidat devra l'indiquer explicitement sur sa feuille de cotation.

Conditions d'admission

Pour être admis Juge 6^{ème} degré, les candidats doivent obtenir la pratique sur au moins 2 agrès sur 2 saisons maximum (l'écrit étant déjà acquis) ; Pour obtenir un agrès, les candidats doivent avoir 3 notes sur 5.

Tout agrès acquis est conservé pendant une saison.

Pour l'épreuve pratique, la note D et la note E sont prises en compte.

Pour la NOTE D :

15.00 points sont répartis comme suit :

L'écriture symbolique	= 3.00 points si	100 % du mouvement écrit
	= 1.50 point si	50 % du mouvement écrit
	= 0.00 point si	moins de 50 %

Les 3 D6 prises en compte = 5.00 points ou rien

Les éléments bonifiés nommés	= 2.00 points
	= 1.50 point si 1 erreur
	= 1.00 point si 2 erreurs
	= 0.00 point sur plus de 2 erreurs

Les EC = 5.00 points ou rien

Il faut minimum 12.50 points pour valider la note D

Pour la NOTE E : les notes retenues sont celles dont les écarts avec les notes moyennes du jury correspondent au tableau ci-dessous :

	Sur 10.00 points
0.30 pt si moyenne du jury égale ou supérieure à	9.00 points
0.50 pt si moyenne du jury est comprise entre	7.50 et 8.90
0.70 pt si moyenne du jury égale ou inférieure à	7.40